



HEBDO

RECRUTEMENT : SUPPRESSION DE LA PERIODE D'ESSAI CHEZ LA SAUR

« La suppression de la période d'essai représente un acte fort de la part de l'entreprise » - Xavier SAVIGNY, DRH de la SAUR

Il n'y a pas si longtemps, qui aurait pu imaginer un recrutement sans période d'essai ? Cet impensable, qui n'était même pas à l'époque une hypothèse de travail, a pourtant eu lieu. C'est la Saur (Société d'aménagement urbain et rural), spécialisée dans la gestion et le traitement de l'eau, qui a lancé cette initiative il y a deux ans, au sortir de la crise sanitaire. Elle faisait alors face à un besoin accru d'alternants et d'embauches en CDI. Il a d'abord fallu s'assurer qu'aucun obstacle juridique ne se dressait sur ce chemin. Contre toute attente, aucune disposition législative ne contraint une entreprise à imposer une période d'essai à une personne embauchée. Pour assurer un accompagnement optimal, la Saur a fait évoluer son process de recrutement. La position et les activités des responsables de ressources humaines ont ainsi été adaptées. Plutôt que de s'occuper du recrutement de A à Z, ils se sont rapprochés des équipes opérationnelles afin d'assurer un suivi plus précis des candidats.

L'initiative a eu d'autant plus d'impact que, jusqu'alors, il était courant de renouveler la période d'essai. Lors de la phase pilote du nouveau dispositif, certains candidats ont indiqué préférer que soit gardée une période d'essai. L'entreprise a répondu par la négative à cette demande, expliquant que c'était le signe d'un manque de clarté du projet ou d'un candidat manquant d'assurance pour s'engager pleinement. Contre toute attente, ce dispositif a aussi influé sur l'attitude des candidats et provoqué un phénomène d'auto-sélection. Les candidats qui hésitent ne vont pas au terme du processus de recrutement. Ne restent donc en course que ceux qui souhaitent vraiment intégrer le groupe. Il arrive cependant que tout ne se passe pas comme prévu. Des possibilités d'adaptation sont alors mises en œuvre.

Finalement, même si une telle méthode peut être considérée comme risquée parmi les spécialistes du recrutement, elle donne satisfaction depuis deux années, puisque la quasi-totalité des personnes recrutées continuent leur route avec la Saur. Étonnamment, c'est l'ensemble du processus qui a été irrigué par un climat de confiance : le recrutement, mais aussi l'intégration et le rapport entre managers et recrutés. À l'heure où trouver des profils s'avère difficile, supprimer la période d'essai permet aussi d'éviter une phase de risque qui fait hésiter nombre de candidats.

Source : Entreprise et Carrières 22 mars 2023